

# Le gazouillis de la plaine

Bulletin d'août 2022

## Edito du Maire



### Dans ce numéro

- 1 Edito du Maire
- 2 Résultat des élections présidentielles et législatives
- 3 Les élèves en visite au centre de secours de Beauvoir sur Niort
- 4-8 Les principaux événements festifs du printemps et de l'été
- 9-10 Une ligne de bus régulière entre Plaine d'Argenson et Niort
- 11 Infos nouveau site internet 4B
- 12 Campagne d'identification et stérilisation des chats errants
- 13 Recensement des animaux domestiques
- 13 Modifications des horaires d'allumage de l'éclairage public
- 14-16 Points clés du dernier rapport du GIEC

Madame, Monsieur,

Les vacances d'été touchent à leur fin. Nombre d'entre nous ont déjà repris le travail et nos enfants s'apprêtent à retrouver leur école, collège ou lycée.

Vous avez été nombreux à nous exprimer votre attachement à ce bulletin municipal qui tous les trois mois environ, nous permet de vous informer de l'actualité municipale mais aussi de traiter de sujets plus généraux.

C'est aussi l'occasion, et c'est particulièrement le cas de ce nouveau numéro, de revenir sur les événements festifs que nous avons partagés ces derniers mois.

Ces temps de convivialité sont importants et indispensables. Ils traduisent notre capacité et notre assentiment à partager harmonieusement notre lieu de vie, dans notre diversité culturelle et sociale.

C'est tout simplement-là le bien vivre ensemble auquel nous sommes farouchement attachés et qui motive l'engagement de vos élus.

Quelques mots sur notre école ! L'année scolaire passée nous a réservé quelques frayeurs avec l'annonce en février dernier de la fermeture définitive d'une classe. Une bien mauvaise nouvelle qui a eu néanmoins pour effet de mobiliser rapidement en premier lieu les parents d'élèves, puis les enseignants, les élèves eux-mêmes, les agents communaux et les élus.

Cette mobilisation collective, organisée et concertée s'est révélée très efficace. Ainsi, la fermeture définitive s'est transformée dans un premier temps en fermeture conditionnelle puis s'est finalement concrétisée par le maintien de notre quatrième classe.

A tous ceux et celles qui se sont battus pour cette noble cause, directement intéressés ou non, nous adressons nos plus sincères remerciements.

Nous souhaitons également ici saluer nos six premiers conseillers municipaux jeunes, Cléa, Noah, Simon, Théo, Luka et Léo, nouveaux collégiens, qui vont quitter leur fonction et laisser la place à de nouveaux jeunes élus.

Nous aurons plaisir à les retrouver pour suivre ensemble les projets qu'ils ont initiés.

Les prochains mois verront la construction et la mise en exploitation du parc éolien de la Minée et des Fougères. Certains trouveront ces machines inutiles et laides, d'autres, convaincus de la nécessité de développer les énergies renouvelables, penseront qu'elles sont incontournables et qu'elles s'intègrent même à notre environnement.

Difficile d'atteindre l'unanimité en la matière !

Nous espérons que vous prendrez plaisir à découvrir ces quelques pages et vous souhaitons une belle fin d'été.

Bien à vous,

Jean-François SALANON

## Résultat des élections présidentielles et législatives

L'élection présidentielle s'est déroulée les 10 et 24 avril 2022.

Sur la commune de Plaine d'Argenson, les résultats ont été les suivants :

### 1<sup>er</sup> tour

MACRON Emmanuel : 26,03%  
LE PEN Marine : 23,88%  
MÉLENCHON Jean-Luc : 23,88%  
LASSALLE Jean : 5,03%  
PÉCRESSÉ Valérie : 4,49%  
JADOT Yannick : 3,95%  
ZEMMOUR Éric : 3,77%  
HIDALGO Anne : 3,05%  
DUPONT-AIGNAN Nicolas : 2,15%  
ROUSSEL Fabien : 1,80%  
POUTOU Philippe : 1,44%  
ARTHAUD Nathalie : 0,54%

### 2<sup>nd</sup> tour

MACRON Emmanuel : 54,73%  
LE PEN Marine : 45,27%

Les élections législatives ont eu lieu les 12 et 19 juin 2022.

Sur la commune de Plaine d'Argenson, les résultats ont été les suivants :

### 1<sup>er</sup> tour

BATHO Delphine : 39,55%  
ROCHEFORT Cécilia : 21,75%  
REVERS Carine : 20,34%  
JOSEPH Gaël : 6,78%  
BAUDREZ Emilie : 4,80%  
SAINTY Roland : 3,95%  
DUPUY Valérie : 1,41%  
GORIZZUTTI Roger : 1,41%  
DUPONT-AIGNAN Nicolas : 2,15%  
ROUSSEL Fabien : 1,80%  
POUTOU Philippe : 1,44%  
ARTHAUD Nathalie : 0,54%

### 2<sup>nd</sup> tour

BATHO Delphine : 60,30%  
ROCHEFORT Cécilia : 39,70%

## Les élèves en visite au centre de secours de Beauvoir sur Niort

A l'initiative du Caporal Pascal MARTIN, les 25 élèves de CM1-CM2, accompagnés du Directeur Charles MALINAUSKA ont visité la caserne des pompiers de Beauvoir-sur-Niort, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Assisté du Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Kevin MINERAUD, le Caporal MARTIN a pu faire visiter la caserne aux enfants et les initier aux gestes qui sauvent et aux risques domestiques.

Entre le pique-nique de la pause déjeuner et le goûter offert par la caserne, les enfants ont pu découvrir de manière très ludique le matériel et les tenues de pompier. Ils ont même eu la bonne surprise de faire un tour de camion lors de la présentation des véhicules.

Après s'être entraînés aux exercices d'interventions, les enfants ont reçu un diplôme d'apprenti pompier ainsi qu'un bracelet souvenir.

Une belle journée appréciée de tous, enfants et formateurs, dont les premiers garderont un agréable souvenir et qui fera peut-être naître chez certains d'entre eux une vocation.

Merci à nos sapeurs-pompiers dévoués pour cette belle initiative.



## Retour en image sur les principaux événements festifs du printemps et de l'été

### *Exposition photographique « Ma ruralité heureuse »*

Vous avez été très nombreux à venir découvrir cette exposition itinérante devant l'église de Prissé, du 11 au 24 avril puis sur le parvis de l'église de Saint-Etienne-la-Cigogne du 25 avril au 4 mai 2022.



### *30 avril 2022 - Repas des aînés et des agents communaux*



*15 mai 2022 – Randonnées cyclables et pédestres, pique-nique et inauguration du city-stade*



**9 juin 2022 – Réunion d'information sur la nouvelle ligne de bus**



**10 juin 2022 – Spectacle de la 5ème saison**



*2 juillet 2022 – Marché de producteurs et artisans locaux et concerts de musique*



*14 juillet 2022 – Fête villageoise*



### 30 et 31 juillet 2022 - Vide-greniers des Sociétés réunies



### 13 au 15 août 2022 – Tournoi de boules en bois de La Fraternelle Bouliste



**Et n'oubliez pas notre prochain rendez-vous, le samedi 10 septembre 2022 pour le second marché de producteurs et d'artisans locaux de la saison, de la projection du film « Envole-moi ! » (Cinéma en plein air à 21h30) et du feu d'artifice (23h30) initialement programmé le 15 août dernier et annulé du fait de la sécheresse et des risques sévères d'incendie.**

**Pour la projection de cinéma, des chaises seront installées mais vous pouvez évidemment venir avec votre chaise longue si le cœur vous en dit ! Et surtout, pensez à vous munir d'une petite laine, d'un plaid ou d'une couverture.**





# → PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE ÉGLISE

HORAIRES DU LUNDI AU SAMEDI TOUTE L'ANNÉE

		↑ NIORT										↑ GRANZAY-CRIPT		↑ BEAUVOIR		
Jours de circulation	Informations	BRECHÉ (Quai E)	GARE SNCF (Quai B)	HÔPITAL	SAINT-FLO	LIBERTÉ	PELÉRINS	Z.I. SAINT-FLORENT	LA TRANCHÉE	FIEF CARILLON	SAINT SYMPHORIEN STADE	ZA LES PIERRAILLEUSES	GRIFT CIMETIÈRE	BEAUVOIR REVÊTIZON	BEAUVOIR MAIRIE	PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE ÉGLISE
L au V	sans réservation	07:40	07:45	07:47	07:50	07:51	07:51	07:53	07:58	07:59	08:07	08:18	08:25	08:30	08:33	08:40
L au S	sur réservation	12:15	12:20	12:22	12:25	12:26	12:26	12:28	12:33	12:34	12:42	12:53	13:00	13:05	13:08	13:15
L au V	sur réservation	16:15	16:20	16:22	16:25	16:26	16:26	16:28	16:33	16:34	16:42	16:53	17:00	17:05	17:08	17:15
L au V	sans réservation	18:20	18:25	18:27	18:30	18:31	18:31	18:33	18:38	18:39	18:47	18:58	19:05	19:10	19:13	19:20
S	sur réservation	18:20	18:25	18:27	18:30	18:31	18:31	18:33	18:38	18:39	18:47	18:58	19:05	19:10	19:13	19:20

Légende : Sur réservation

Transport à la demande sur réservation vers les communes de Beauvoir sur Niort, Granzay-Cript, Saint-Symphorien et Prissé-La-Charrière (Hors Niort Intra-muros, sauf les arrêts « Z.I. Saint Florent », « Liberté », « Pélerins »)

Horaire de départ uniquement. Pas de descente dans Niort Intra-muros (sauf les arrêts « Z.I. Saint Florent », « Liberté », « Pélerins »).

L au V Cercle du Lundi au Vendredi

L au S Cercle du Lundi au Samedi

S Cercle le Samedi uniquement



### Horaires indicatifs

La circulation et ses aléas peuvent modifier les horaires

## TANLIB À LA DEMANDE • LUNDI AU SAMEDI TOUTE L'ANNÉE



### SUR RÉSERVATION



Beauvoir-Sur-Niort Mairie  
BEAUVOIR-SUR-NIORT

Belleville Mairie  
PLAINE D'ARCEYSON

Bolsereilles Mairie  
PLAINE D'ARCEYSON

Saint-Étienne Bourg  
PLAINE D'ARCEYSON

Saint-Étienne La Cigogne  
PLAINE D'ARCEYSON

Voir les horaires ci-dessus

Arrêts desservis en transport à la demande sur réservation en correspondance avec la ligne n°26 à l'arrêt "Beauvoir-Sur-Niort Mairie".

Pour réserver, suivez les instructions ci-dessous.

## Plan 26

Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite

Certains arrêts peuvent être desservis par d'autres lignes

Agence Mobilité

VLS : Vélo Libre Service

Abris Vélo





# → NIORT BRÈCHE

HORAIRES DU LUNDI AU SAMEDI TOUTE L'ANNÉE

Jours de circulation	Informations	BEAUVOIR-SUR-NIORT		GRANZAY-GRIPT					NIORT							
		PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE ÉGLISE	BEAUVOIR MAIRIE	BEAUVOIR REVÊTIZON	GRIPT CIMETIÈRE	Z.A. LES PIERRAILLEUSES	SAINT SYMPHORIEN STADE	LA TRANCHÉE	FIEF CARILLON	Z.I. SAINT-FLORENT	PELÉRINS	LIBERTÉ	SAINTE FLO	HOPITAL	GARE SNCF (Quai A)	BRÈCHE (Quai F)
L au V	sans réservation	06:35	06:40	06:43	06:48	06:55	07:02	07:11	07:14	07:18	07:20	07:21	07:22	07:25	07:30	07:35
L au S	sur réservation	08:45	08:50	08:53	08:58	09:05	09:18	09:26	09:27	09:29	09:31	09:31	09:32	09:35	09:40	09:45
L au S	sur réservation	13:15	13:20	13:23	13:28	13:35	13:48	13:56	13:57	13:59	14:01	14:01	14:02	14:05	14:10	14:15
L au V	sans réservation	17:15	17:20	17:23	17:28	17:35	17:48	17:56	17:57	17:59	18:01	18:01	18:02	18:05	18:10	18:15
S	sur réservation	17:15	17:20	17:23	17:28	17:35	17:48	17:56	17:57	17:59	18:01	18:01	18:02	18:05	18:10	18:15

Légende : Sur réservation

Transport à la demande sur réservation depuis les communes de Beauvoir sur Niort, Granzay-Gript, Saint-Symphorien et Prissé-La-Charrière (Hors Niort intra-muros, sauf les arrêts « Z.I. Saint Florent », « Liberté », « Pélerins »)

Horaires d'arrivée uniquement. Pas de desserte intra-muros sauf « Z.I. Saint-Florent », « Liberté » et « Pélerins ».

- L au V** Circule du Lundi au Vendredi
- L au S** Circule du Lundi au Samedi
- S** Circule le Samedi uniquement



### Horaires indicatifs

La circulation et ses aléas peuvent modifier les horaires

## TANLIB À LA DEMANDE • LUNDI AU SAMEDI TOUTE L'ANNÉE

### SUR RÉSERVATION

Arrets desservis en transport à la demande sur réservation en correspondance avec la ligne n°26 à l'arrêt "Beauvoir-Sur-Niort Mairie".

Pour réserver, suivez les instructions ci-dessous.

Voir les horaires ci-dessus

▼ PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE

### Prissé-La-Charrière Église

▼ BEAUVOIR-SUR-NIORT

● Beauvoir-Sur-Niort Mairie Mairie

● Beauvoir La Revêtizon

▼ GRANZAY-GRIPT

● Gript Cimetière Mairie

▼ SAINT-SYMPHORIEN

● Z.A. Les Pierrailleuses

● Saint-Symphorien Stade

▼ NIORT

● La Tranchée

● Fief Carillon

● Z.I. Saint Florent

● Pélerins

● Liberté

● Saint Flo

● Hôpital

● Gare SNCF

### Brèche

Place de la Brèche

## Plan 26

Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite

Certains arrêts peuvent être desservis par d'autres lignes

Agence Mobilité

VLS : Vélo Libre Service

Abris Vélo



## Infos nouveau site internet 4B

### Le Syndicat 4B se dote d'un tout nouveau site internet et change d'identité visuelle.

Créé en 1986, le Syndicat 4B assure la production et la distribution d'eau potable auprès de 29 000 habitants d'un territoire recouvrant 52 communes du sud Deux-Sèvres et la commune de Montjean en Charente.

Depuis cette même date, le Syndicat s'est considérablement développé en reprenant au fil des années en régie directe la distribution de l'eau auparavant déléguée à des fermiers et passant dans le même temps d'un à 29 salariés, tous basés à Périgné, route de Brioux.

Élue Vice-Présidente déléguée à la communication du Syndicat 4B en 2020, Maryse MORNET-KOHLER a souhaité moderniser les outils de communication du Syndicat : « Avec l'équipe du Syndicat 4B, nous avons voulu centrer ce nouveau site internet sur l'abonné afin qu'il puisse facilement y trouver toutes les informations pratiques et utiles dont il a besoin. » Après consultation, la prestation de création d'un nouveau site internet et d'une nouvelle charte graphique a été confiée à une entreprise locale basée à Brûlain, le Studio Ekinox.

Le nouveau site internet a été mis en ligne courant juillet. L'abonné du service d'eau peut s'informer sur toutes les démarches liées à la vie de son contrat d'abonnement et consulter les données sur l'origine et la qualité de l'eau de sa commune ainsi que les travaux ou les relevés de compteurs y étant actuellement en cours. Le site internet présente également l'organisation et les missions du Syndicat. Il a été conçu pour être aussi bien consultable depuis un ordinateur ou un téléphone portable.

Le nouveau logo du Syndicat est quant à lui déjà décliné sur le nouveau site internet et sera progressivement déployé sur tous les supports de communication du Syndicat d'ici le début de l'année 2023. Dans des tons bleus et verts, il représente l'eau que le Syndicat recueille dans la nature et le lien étroit qui existe entre préservation de la nature et eau potable de qualité. Les abonnés le découvriront sur leur facture d'eau du deuxième semestre vers la fin du mois de novembre.

Pour découvrir le nouveau site internet du Syndicat 4B, rendez-vous vite sur la toile ! [www.syndicat4b.fr](http://www.syndicat4b.fr)



**SYNDICAT 4B**  
ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## Campagne d'identification et stérilisation des chats errants

Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et le 31 mars 2023, nous allons poursuivre le trappage, l'identification et la stérilisation des chats errants, toujours trop nombreux dans nos villages.

Cette nouvelle campagne fait suite à celle qui s'est déroulée au printemps dernier, durant laquelle neuf chats ont été identifiés et stérilisés, principalement autour de la mairie de Prissé et dans le bourg de Belleville.

Pour cette nouvelle campagne, nous agissons toujours en partenariat avec l'association « Pas de chat sans toit » (<https://www.pasdechatsans toit.fr/>) et avec le cabinet vétérinaire Vetpole de Brioux.

Les frais d'identification et de stérilisation des chats errants sont pris en charge pour moitié par l'association « Pas de chat sans toit », pour moitié par la commune de Plaine-d'Argenson.

*Est considéré comme chat errant, tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.*

**Si vous êtes l'heureux propriétaire d'un chat domestique, il conviendra durant les jours de trappage de ne pas le laisser divaguer au risque qu'il soit pris au piège dans l'une de nos cages.**

Vous serez préalablement et précisément informés des jours de capture par une information en porte à porte et par affichage en mairie.

**Afin de cibler au mieux les secteurs où agir, n'hésitez pas à signaler au secrétariat de mairie ou à vos élus la présence dans votre environnement immédiat d'une colonie de chats errants.**

Vous n'ignorez pas qu'après avoir été identifié et stérilisé, les chats sont obligatoirement relâchés sur le lieu de trappage. Ils disposent du statut de chats libres et leur nouveau détenteur légal est la commune, représentée par son maire.

**Pour le bien-être de ces chats libres, la commune recherche des personnes pour assurer leur nourrissage et peut le cas échéant, participer aux frais de nourriture.**

N'hésitez pas à vous faire connaître !

A cet égard, nous remercions vivement les personnes qui ont d'ores et déjà pris en charge le nourrissage des neuf chats opérés au printemps dernier.



## Recensement animaux domestiques

Durant les dernières semaines, à plusieurs reprises, les élus communaux ont été alertés, de jour comme de nuit, par la Gendarmerie Nationale pour des animaux errants sur le territoire communal.

La divagation d'animaux pouvant s'avérer dangereuse notamment pour les usagers de la route (risque d'accident de la circulation notamment), nous sommes à chaque fois contraint de partir à leur recherche (chevaux, ânes, boucs, ...etc...) et de tenter de retrouver les propriétaires.

Inutile de dire que tout ceci est particulièrement fastidieux et difficile pour vos élus qui n'ont pas forcément connaissance des animaux possédés par tout un chacun.

Aussi, afin de nous faciliter la tâche, nous vous proposons de déclarer vos animaux en mairie.

**Bien évidemment, cette démarche n'a aucun caractère obligatoire et reste un choix délibéré de chaque propriétaire,** qui pourra être plus aisément contacté par les élus en cas de besoin.

Cette déclaration consiste simplement à identifier le type d'animal, en avoir une description sommaire et connaître les coordonnées du propriétaire.

Ceci ne concerne pas les animaux familiers tels que les oiseaux, volailles, chats et chiens, ni les animaux d'élevage agricole.

## Modifications des horaires d'allumage de l'éclairage public

L'envolée récente et vraisemblablement durable du coût de l'énergie nous a conduit à réfléchir sur l'opportunité de maintenir de l'éclairage public tôt en matinée et tard le soir.

Comme de très nombreuses communes, nous avons choisi de nous engager dans une démarche volontaire de lutte contre la pollution lumineuse et d'économies d'énergie.

Ainsi, nous avons récemment mis à niveau les dispositifs de commandes (horloges astronomiques) qui permettent de réguler au plus près les plages de fonctionnement de l'éclairage public et choisi de réduire ces dernières.

Les nouveaux horaires de fonctionnement de l'éclairage public sont les suivants :

*Axe structurant (Route départementale n°650 dans la traversée de Prissé)*

Matin : Allumage à 06h30 (contre 6h00 précédemment) et extinction selon la luminosité ambiante

Soirée : Allumage selon la luminosité ambiante et extinction en soirée à 22h00 (contre 23h00 ou même permanent précédemment).

*Autres secteurs*

Matin : Allumage à 06h30 (contre 6h00 précédemment) et extinction selon la luminosité ambiante

Soirée : Allumage selon la luminosité ambiante et extinction en soirée à 21h00 (contre 23h00 précédemment).

Ces nouvelles plages de fonctionnement permettent une économie significative des consommations électriques et se traduisent parfois (lors des longues journées d'été) à ne pas éclairer du tout.

Nous étudions parallèlement la possibilité de faire évoluer progressivement notre éclairage public vers une technologie LED moins consommatrice en énergie.

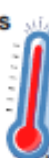


# 10 POINTS CLÉS du dernier rapport du GIEC

## Groupe 1 - Les bases physiques du climat

### 1 DES CHANGEMENTS SANS PRÉCÉDENT

Nous vivons une rupture par rapport aux fluctuations naturelles du climat du passé. Les changements sont rapides, sans précédent depuis des milliers d'années et certains sont déjà irréversibles. Le réchauffement planétaire atteint 1,1°C sur la dernière décennie [2010-2019] par rapport à l'ère préindustrielle [1850-1900]. La concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère est la plus élevée depuis au moins 2 millions d'années.



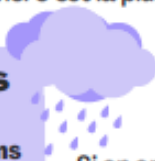
### 2 RESPONSABILITÉ HUMAINE

L'influence humaine explique l'intégralité du réchauffement planétaire observé aujourd'hui.

Les activités humaines via l'utilisation de combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) et les changements d'affectation des terres (principalement déforestation) conduisent à des changements qui affectent toutes les régions du monde et s'intensifient.

### 3 UN RENFORCEMENT DES ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES

L'influence humaine rend déjà certains événements extrêmes plus fréquents, plus intenses, plus longs et elle modifie leur saisonnalité. Il est incontestable que le nombre et la sévérité des vagues de chaleur terrestres et marines, des fortes précipitations, des sécheresses, et des événements impliquant plusieurs de ces extrêmes, ont augmenté depuis l'ère préindustrielle.



### 4 LE CO<sub>2</sub> S'ACCUMULE

Chaque tonne de CO<sub>2</sub> supplémentaire dans l'atmosphère contribue à un réchauffement planétaire additionnel.

Si on arrêta aujourd'hui d'émettre du CO<sub>2</sub>, la température globale se stabiliserait au niveau qu'elle a atteint. Plus la neutralité carbone (soit des émissions nettes de CO<sub>2</sub> égales à zéro) sera atteinte tardivement, plus le niveau de réchauffement, et les risques associés, seront élevés.

### 5 AGIR DES AUJOURD'HUI

Même dans un scénario de forte réduction des émissions, celles-ci induisent inéluctablement une aggravation du réchauffement dans les deux décennies à venir et le seuil de 1,5°C sera franchi au cours de la décennie 2030. L'ampleur des changements climatiques au-delà de 2040 et des risques pour les écosystèmes et les sociétés humaines, dépend en revanche des choix et des actions d'aujourd'hui.

### 6 DES EFFETS À TRÈS LONGS TERMES

Les changements affectant l'océan et les zones gelées de la planète sont irréversibles à l'échelle de plusieurs générations, mais leur rythme peut être ralenti en limitant le réchauffement, ce qui est essentiel pour l'adaptation. Le niveau de la mer continuera à augmenter sur des millénaires et les glaciers continueront à fondre pendant des décennies, même après une stabilisation du réchauffement global.



### 7 CHAQUE DIXIÈME DE DEGRÉ COMPTE

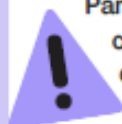
Chaque incrément de réchauffement additionnel continue à intensifier de nombreux changements de notre climat : les extrêmes, le cycle de l'eau, la hausse du niveau de la mer sont en lien direct avec le niveau de réchauffement. Une canicule qui avait 1 chance sur 50 d'arriver avant l'ère industrielle aura 9 fois plus de chances d'arriver à 1,5°C de réchauffement global, et 14 fois plus à 2°C.

### 8 LES Puits DE CARBONE À L'ÉPREUVE

L'océan et la biosphère absorbent aujourd'hui la moitié des émissions de CO<sub>2</sub> d'origine humaine. De forts réchauffements réduiraient la part de carbone qu'ils absorbent.

Certains événements de faible probabilité doivent être pris en compte pour l'adaptation et l'évaluation des risques car ils auraient des conséquences très graves sur les écosystèmes et les sociétés.

Par exemple, le dépérissement rapide de la forêt amazonienne, des changements abruptes de la circulation océanique ou de la fonte des calottes polaires. Plus le niveau de réchauffement est élevé, plus le risque de telles éventualités augmente.



### 10 DES EFFETS BÉNÉFIQUES RAPIDES

Les mesures prises pour abaisser les émissions de gaz à effet de serre s'accompagnent de co-bénéfices immédiats en matière de santé publique. Réduire l'usage des combustibles fossiles et modifier les pratiques agricoles en vue d'une décarbonation améliorent la qualité de l'air. De plus, limiter les émissions de méthane permet non seulement de limiter le réchauffement à court terme mais aussi l'ozone de surface, polluant atmosphérique qui nuit à la santé et aux rendements agricoles.





# 10 POINTS CLÉS du dernier rapport du GIEC

## Groupe 2 - Impacts, adaptation & vulnérabilités

### 1 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE IMPACTE DÉJÀ LA NATURE ET LES SOCIÉTÉS

Des impacts néfastes du changement climatique sont observés partout dans le monde. Les risques en cascade induits limitent la capacité de résilience de nos systèmes.

### 3 IMPACTS CROISSANTS ET MENAÇANTS EN EUROPE

Malgré les progrès en matière d'adaptation, les humains et la nature sont déjà impactés partout dans le monde. Les températures moyennes ont augmenté de 2°C en Europe contre 1,1°C en moyenne globale et s'accompagnent, par exemple, d'un triplement des pertes de récoltes depuis 50 ans et d'impacts négatifs sur la santé humaine, les infrastructures, l'énergie, les ressources en eau et l'économie. Des événements climatiques sur d'autres continents peuvent affecter l'Europe via les marchés globalisés.

### 5 LA BIODIVERSITÉ MENACÉE PARTOUT DANS LE MONDE

Des écosystèmes dont nous dépendons ont déjà atteint des points de non-retour, notamment du fait du stress hydrique et des vagues de chaleur terrestres et marines (ex : récifs coralliens). Jusqu'à 30% des espèces terrestres sont menacées d'extinction si un réchauffement global de 3°C est atteint. L'utilisation insoutenable des sols et des ressources océaniques a des effets destructeurs sur des écosystèmes dont nous dépendons.

### 6 LES SOLUTIONS D'ADAPTATION EXISTENT ET LEUR APPLICATION NÉCESSITE D'ÊTRE RENFORCÉE

Limitier les pertes et les dommages nécessite un déploiement rapide de solutions d'adaptation dont l'efficacité et la faisabilité sont prouvées. L'agro-écologie, la gestion forestière, la gestion des ressources en eau et la mobilisation des connaissances des populations locales permettent de mieux prévenir les risques et d'identifier les solutions envisageables à partir des écosystèmes locaux.

### 9 UNE TRANSITION VERS UN DÉVELOPPEMENT RÉSILIENT FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES NE PEUT QU'ÊTRE SYSTÉMIQUE, INCLUSIVE, JUSTE ET ÉQUITABLE

Les gouvernements, les populations et les acteurs privés réduisent les risques de manière plus efficace en adoptant une approche coordonnée, systémique et inclusive. Une transition juste et équitable facilite l'adaptation et l'atténuation, tout en réduisant les inégalités.

### 2 LA MOITIÉ DE L'HUMANITÉ EST TRÈS VULNÉRABLE

Les populations défavorisées et les pays en développement sont les plus vulnérables au changement climatique, alors qu'ils ont peu contribué au réchauffement actuel. L'aide à l'adaptation et à la transition vise à compenser cette injustice.

### 4 DES RISQUES DANS TOUTES LES RÉGIONS ET TOUS LES SECTEURS

Les risques climatiques augmentent avec le niveau de réchauffement global. Les principaux risques en Europe sont les vagues de chaleur et leurs conséquences pour la mortalité et la morbidité des personnes et des écosystèmes ; les pertes de rendements agricoles dues aux vagues de chaleur et aux sécheresses ; les pénuries d'eau, notamment autour de la Méditerranée ; les inondations côtières et pluviales. Ces risques sont généralement exacerbés en milieux urbains et côtiers, notamment en Outre-mer.

### 7 L'ADAPTATION SEULE NE SUFFIT PAS POUR LIMITER L'AUGMENTATION DES RISQUES CLIMATIQUES

Les "limites dures" concernant l'augmentation du niveau de la mer, des canicules, des sécheresses impliquent que l'atténuation des émissions de GES est urgente. Chaque dixième de degré de réchauffement climatique rend l'adaptation plus complexe.

### 8 LA FENÊTRE D'ACTION SE RÉTRÉCIT

Certains des impacts du changement climatique sont irréversibles. L'adaptation progresse, mais elle reste très insuffisante devant la rapidité des changements. Tout délai supplémentaire pour atténuer le changement climatique et s'y adapter risque de nous faire manquer la courte fenêtre d'opportunité pour nous assurer un avenir soutenable.

### 10 DES SYNERGIES ENTRE LEVIERS ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

De nombreux leviers d'adaptation, par exemple liés à l'alimentation ou l'urbanisme, favorisent l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU : réduction de la pauvreté, de la faim, des inégalités, des pertes de biodiversité et accès à une énergie décarbonée. L'adaptation au changement climatique et l'atténuation des émissions de gaz à effets de serre peuvent se renforcer mutuellement.





# 10 POINTS CLÉS du dernier rapport du GIEC

## Groupe 3 - Réduction des émissions

### 1 TRAJECTOIRES D'ÉMISSIONS

Si certains pays ont réussi à réduire leurs émissions nationales et à s'aligner sur des trajectoires  $+2^{\circ}\text{C}$ , **les émissions globales de gaz à effet de serre (GES) continuent d'augmenter**. Sans **nouvelles politiques climatiques**, le réchauffement global pourrait atteindre  **$+2,2$  à  $+3,5^{\circ}\text{C}$**  à la fin du siècle ! Pour le maintenir en dessous de  $+1,5^{\circ}\text{C}$ , il faudrait réduire nos émissions d'au moins 43% d'ici 2030 et agir au plus vite.

### 3 RÉPARTITION DES ÉMISSIONS

Les émissions sont **inégalement réparties**. Les **10% les plus riches** émettent entre **36 et 45% des GES**. Les habitants des pays développés émettent en moyenne **13 tonnes de  $\text{CO}_2$ -équivalent/an** contre **1,7** pour ceux des pays les moins développés.

### 5 ÉVITER / TRANSFORMER / AMÉLIORER

Les progrès technologiques ne seront pas suffisants. Ils doivent être accompagnés d'autres mesures pour **éviter l'effet rebond**. Par exemple pour les transports, il faut éviter les longs trajets (en particulier en avion) et opter au maximum pour des transports collectifs ou privilégier la marche et le vélo au quotidien. Enfin, l'amélioration de l'**efficacité énergétique** est importante, notamment pour nos bâtiments et l'industrie.

### 6 LEVIERS D'ACTION

Un des principaux outils est la **transformation structurelle de notre société** : les changements individuels, quoique nécessaires, n'auront une portée suffisante que s'ils sont soutenus par des **changements plus globaux**. Cela permettrait de réduire de **40 à 70% nos émissions** d'ici 2050, au travers notamment de la **sobriété** (*ensemble de politiques, mesures et pratiques quotidiennes évitant des demandes d'énergie et de ressources, tout en assurant le bien-être de tous dans les limites planétaires*). Il faut également :

- **sortir des énergies fossiles**, grâce à l'électrification des usages couplée à la décarbonation de l'électricité
- **mettre fin à la déforestation** et restaurer les écosystèmes

### 9 RÉGLEMENTATION & FINANCE

Près de la moitié des émissions mondiales ne sont pas soumises à réglementation alors qu'il s'agit d'un **levier clé**. Un coût à **100\$ la tonne de  $\text{CO}_2$**  inciterait à mettre en place des options d'atténuation qui pourraient réduire les émissions mondiales de GES de moitié d'ici 2030. Globalement, **les investissements actuels dans la transition sont insuffisants**. Il y a un enjeu important à renforcer les réglementations pour réorienter les capitaux disponibles.

### 2 URGENCE À AGIR

Continuer à utiliser les infrastructures d'énergies fossiles existantes suffira à dépasser le budget carbone des  $+1,5^{\circ}\text{C}$  avant 2030. Pourtant, de nouveaux investissements polluants continuent d'être menés. **IL FAUT AGIR VITE et stopper les investissements dans le charbon, le pétrole et le gaz !**

### 4 SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES & CHANGEMENTS SOCIÉTAUX

De récents et rapides développements technologiques facilitent la transition énergétique :

énergies renouvelables

mobilité électrique

bâtiments bas carbone

Les défis sont technologiques et physiques mais aussi et **surtout sociétaux et politiques**.

Un changement fondamental de notre alimentation vers des **régimes moins carnés** est par exemple un levier puissant.

### 7 ABSORPTION DU $\text{CO}_2$

Le déploiement de l'absorption du  $\text{CO}_2$  pour **contrebalancer les émissions résiduelles difficiles à éliminer** est inévitable pour atteindre la **neutralité carbone**, mais de nombreux défis sont encore à relever (technologiques, gestion des sols, acceptabilité, etc).

### 8 VILLES

Les villes et l'urbanisation actuelle sont un **facteur clé** de nos émissions de GES. Une **transformation systémique de nos organisations urbaines** est nécessaire et pourrait réduire de **26%** nos émissions d'ici 2030.

### 10 SANTÉ HUMAINE

L'atténuation de nos émissions de GES est aussi en **synergie avec de nombreux objectifs de développement durable**, notamment en lien avec la santé humaine : qualité de l'air intérieur et extérieur, modes de déplacement actifs, régimes alimentaires, etc.

